

TLM/NKZ  
**BURKINA FASO**

-----  
Unité-Progrès-Justice

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

*Session permanente*

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

**COMMISSION DES FINANCES  
ET DU BUDGET (COMFIB)**

**RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°095 :** RELATIF A LA PROPOSITION DE LOI PORTANT  
ACCORD DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE  
TRANSITION POUR L'ORGANISATION DES  
ASSISES NATIONALES

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB) par le  
député **Daouda DIALLO**, rapporteur.

Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 23 avril de 14 heures 02 minutes à 14 heures 47 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Drissa SANOGO, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur la proposition de loi portant accord de l'Assemblée législative de transition pour l'organisation des assises nationales.

Auparavant, la COMFIB, saisie pour avis, a tenu une séance d'appropriation de ladite proposition de loi le samedi 20 avril 2024 de 15 heures 20 minutes à 16 heures 02 minutes. A cette occasion, la COMFIB a relevé ses observations qui ont été portées à la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), saisie au fond par le député Daouda DIALLO, désigné rapporteur. Celui-ci a pris part aux différentes séances de travail de la CAGIDH.

Ces séances ont consisté en l'audition des auteurs de la proposition de loi, le lundi 22 avril 2024 de 15 heures 03 minutes à 17 heures 45 minutes et en l'adoption du rapport, le mardi 23 avril 2024 de 10 heures 10 minutes à 13 heures 55 minutes. Les travaux se sont déroulés sous la présidence des députés Lassina GUITI et Yaya SANOU, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CAGIDH ;
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CAGIDH**

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement ;
- débat général.

## **I.1. Audition des auteurs de la proposition de loi**

Les auteurs étaient représentés par les présidents des Groupes constitués, les députés Sibiri COULIBALY, Pawindé Edouard SAVADOGO, Yemtéma Arnaud TINDANO et Boureima TRAORE, respectivement présidents des Groupes constitués « Forces de défense et sécurité », « Parlementaires désignés par le Chef de l'État », « Partis politiques » et « Forces vives des régions ». Ils étaient assistés de trois assistants parlementaires et deux secrétaires des Groupes constitués.

Les auteurs de la proposition de loi ont exposé autour des points suivants :

- contexte et justification de la proposition de loi ;
- présentation de la proposition de loi.

Les éléments relatifs à ces différents points sont consignés dans le rapport de la CAGIDH.

## **I.2. Débat général**

A l'issue de l'exposé des représentants des auteurs de la proposition de loi, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles les auteurs de la proposition de loi ont apporté des éléments de réponse.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- les motivations de l'Assemblée législative de transition visant la convocation des assises nationales ;
- la consultation préalable du Conseil constitutionnel sur l'initiative de la proposition de loi portant convocation des assises nationales en vue de la révision de la Charte de la Transition ;
- l'option de la convocation d'assises nationales plutôt que la révision de la Charte de la Transition par l'Assemblée législative de transition ;
- les raisons de l'option de l'accord à donner au Gouvernement plutôt qu'une invitation du Gouvernement à convoquer des assises nationales ;
- les raisons de l'initiative tardive du recours à la convocation des assises nationales au regard de la fin prochaine de la Transition (juillet 2024) ;

- la compétence de l'Assemblée législative de transition à interpréter des dispositions de la Constitution et de la Charte de la Transition en lien avec les attributions du Conseil constitutionnel ;
- le fondement de l'accord que donne l'Assemblée législative de transition au Gouvernement en l'absence de saisine officielle du Gouvernement ;
- les risques d'incompréhension de la démarche de l'Assemblée législative de transition par les forces vives ;
- la convocation des assises nationales en vue d'une révision de la Charte à l'initiative du Gouvernement ;
- le respect des dispositions de l'article 97, alinéa 5 de la Constitution ;
- la pertinence des exemples malien et tchadien évoqués dans l'exposé des motifs ;
- la justification de l'Accord à concéder au Gouvernement en l'absence d'une sollicitation dudit Gouvernement.

## II. APPRÉCIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

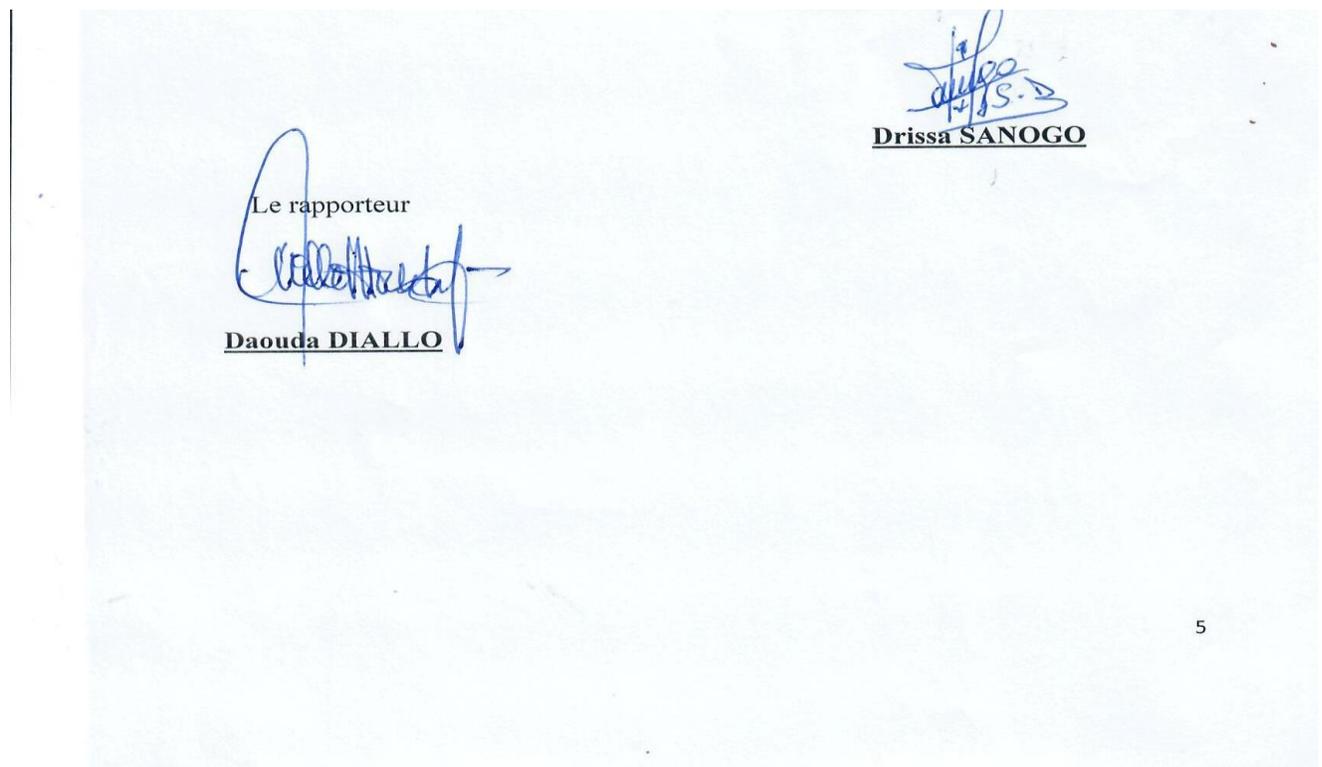
A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAGIDH fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

De ces échanges, il ressort que l'accord permettra la tenue d'assises nationales qui offriront l'opportunité aux forces vives de la Nation de donner une suite à la Transition dont la Charte a été signée le 14 octobre 2022.

Au regard de ce qui précède, la COMFIB émet un avis favorable pour l'adoption de la proposition de loi

Ouagadougou, le 23 avril 2024

Le Vice-président



## **ANNEXE : LISTES DE PRESENCE**

### **SEANCE D'APPROPRIATION DU DOSSIER DU SAMEDI 20 AVRIL 2024**

#### **Liste des députés présents**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>QUALITE</b>
1.	NOMBO Moussa	Président
2.	SANOGO Drissa	Vice-président
3.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Membre
4.	NASSOURI Daaga	Membre
5.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
6.	OUEDRAOGO Mahamadi	Membre

#### **Liste des députés absents excusés**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>JUSTIFICATION</b>
1.	YARO Mamadou	Retenu pour les travaux des Commissions d'enquête parlementaire (CEP)
2.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	Retenu pour les travaux CEP
3.	LY Hama	Retenu pour les travaux CEP
4.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	En mission
5.	SAVADOGO Yacouba	Retenu pour les travaux CEP
6.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Retenu pour les travaux CEP
7.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Retenu pour les travaux CEP
8.	TAPSOBA Issaka	Retenu pour les travaux CEP

#### **Liste des députés absents**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>QUALITE</b>
1.	KONE Diakalia	Membre
2.	DIALLO Daouda	Membre
3.	FOFANA Haoua	Membre

## SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT DU MARDI 23 AVRIL 2024

### Liste des députés présents

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	SANOGO Drissa	Vice-président
2.	DIALLO Daouda	Membre

### Liste des députés absents excusés

N°	NOM ET PRENOMS	JUSTIFICATION
1.	YARO Mamadou	Retenu pour les travaux des Commissions d'enquête parlementaire (CEP)
2.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO Félicienne Marie Pélagie	Retenu pour les travaux CEP
3.	LY Hama	Retenu pour les travaux CEP
4.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	En mission
5.	SAVADOGO Yacouba	Retenu pour les travaux CEP
6.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Retenu pour les travaux CEP
7.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Retenu pour les travaux CEP
8.	TAPSOBA Issaka	Retenu pour les travaux CEP
9.	NOMBO Moussa	Retenu pour les travaux de la Mission d'information
10.	TRAORE/ILBOUDO Anne Marie Joseph	Retenu pour les travaux de la Mission d'information
11.	NASSOURI Daaga	Retenu pour les travaux de la Mission d'information
12.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Retenu pour les travaux de la Mission d'information
13.	OUEDRAOGO Mahamadi	Retenu pour les travaux de la Mission d'information
14.	FOFANA Haoua	Retenu pour les travaux de la Mission d'information

### Député absent

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	KONE Diakalia	Membre

## LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	BALBONE Idrissa	Conseiller parlementaire
2.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur parlementaire/COMFIB
3.	TRAORE/LOLO Mata	Administrateur parlementaire/ COMFIB
4.	BARRY Moussa	Stagiaire
<b>PERSONNEL RELEVANT DU CABINET DU PALT</b>		
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT